



Le Relais de Champlécy Remet le couvert

Grâce au soutien de la mairie et à l'accompagnement de la CCI, un jeune couple, Nicolas Seigle et Marjorie Cantin, a repris en octobre dernier le bar restaurant multiservices de Champlécy.

Situé à côté de l'église de Champlécy, le bar restaurant multiservices "Le Relais de Champlécy" vient d'ouvrir à nouveau ses portes pour le plus grand plaisir de ses habitants. Pierres apparentes, murs blancs et mobiliers noirs apportent une touche de modernité tout en respectant

le caractère traditionnel de ce relais. Une approche que Nicolas Seigle et Marjorie Cantin, les nouveaux propriétaires du fonds, ont également adopté pour le restaurant. *"Ma cuisine, aussi bien pour la carte que les menus ouvriers, repose sur des plats traditionnels tels le boeuf bourguignon, le pot-au-feu ou encore les grenouilles"*, explique Nicolas. *"Mais, mon objectif est d'organiser des soirées à thème pour faire découvrir de nouvelles cuisines telles que je les ai pratiquées au cours de mes précédentes expériences, comme la cuisine japonaise, anglaise ou encore moléculaire"*. Après avoir effectué leur apprentissage à l'Hôtel de la Poste à Charolles, Nicolas et sa compagne Marjorie Cantin ont travaillé chez Pierre Orsi à Lyon, dans un

Le Relais de Champlécy
entièrement rénové ■



Nicolas Seigle et Marjorie Cantin ont repris le "Relais de Champlécy" via le réseau Transcommerce/Transartisanat ■

bouchon lyonnais rue Mercière, en Angleterre et enfin chez un étoilé à Narbonne. *"À la suite de ces diverses expériences, nous éprouvons l'envie de revenir travailler dans notre région natale"*, se souvient Marjorie.

UNE MAIRIE ENGAGÉE

Ils se lancent donc dans la recherche d'un restaurant à reprendre dans le charolais, en se connectant régulièrement sur le site transcommerce-transartisanat. Attirés par l'annonce du commerce de Champlécy, ils se mettent en relation avec l'ancienne propriétaire, Madame Rave. *"C'est ainsi que l'affaire s'est faite, mais rien n'aurait pu se concrétiser sans le soutien actif de la mairie"*, affirme Nicolas. En effet, la municipalité, étant propriétaire des murs, a engagé d'importants travaux de rénovation et de mises aux normes. En collaboration avec la CCI, elle a d'ailleurs monté un dossier fisac pour ces travaux.

Ouvert du mardi au dimanche midi, le "Relais de Champlécy" propose à une clientèle essentiellement locale, bar, restaurant, dépôt de gaz, dépôt de pain, plats à emporter... D'ici quelques semaines, une petite épicerie et la presse viendront compléter cette offre. Enfin, l'été prochain, une terrasse permettant d'accueillir une vingtaine de personnes viendra certainement renforcer la convivialité des lieux.



Contact

Pour toutes questions relatives à la transmission-reprise d'entreprise (commerces et services), contactez :

➔ Anne-France DUMONT
Tél. 03 85 24 29 07 / af.dumont@cci71.fr